

Superbe randonnée autour du Lac de Sidaillles en limite du Cher et de l'Allier. Vous pouvez coupler cette randonnée avec le parcours d'accrobranche de la base Nature Aventure du Lac de Sidaillles.

 Durée	5h 30	 Difficulté	Moyenne
 Distance	16,31 km	 Retour point de départ	Oui
 Dénivelé positif	292 m	 Activité	Pédestre
 Dénivelé négatif	300 m	 Commune	Sidaillles (18270)
 Point haut	354 m		
 Point bas	250 m		



Trace n° 56326

Description

Départ du bourg de [Sidaillles](#), de la place avec des marronniers.

(D/A) Prendre la route longeant l'église et passer devant le nouveau cimetière. Laisser un chemin à gauche et arriver à une patte d'oie.

(1) Redescendre à gauche, passer devant le Gîte et Chambre d'Hôtes de Chezelles.

(2) Prendre le premier chemin à droite. On peut alors profiter du vaste panorama.

(3) 800m plus loin, prendre le chemin herbeux à gauche vous êtes sur le GRP® des Maîtres Sonneurs balisé en jaune et rouge, sentier littéraire qui relie Nohant (Indre) à [Huriel](#) (Allier) (GRP®). Franchir le ruisseau à gué et remonter jusqu'à une route goudronnée.

(4) Prendre à gauche pour arriver aux ruines de l'Abbaye des Pierres (*portail, murs et ancien moulin*).

Descendre le petit chemin en face jusqu'à la rivière la Joyeuse.

(5) La franchir sur une passerelle. Traverser le Bois de l'Abbaye, puis marcher en lisière jusqu'à une intersection.

(6) Suivre le GRP® à droite et continuer jusqu'à la D997 et la Croix cordeau.

(7) Faire un gauche-droite pour emprunter la petite route. Vous quittez le GRP® et prenez l'ex GR® 41 (balisage Rouge et Blanc peu visible) que vous suivrez jusqu'avant le barrage. Suivre cette petite route et dépasser plusieurs constructions sur la droite.

(8) Continuer la petite route jusqu'à la D997. La suivre à droite et prendre la 1ère petite route du Carroir à droite. Suivre celle-ci jusqu'au départ d'un chemin à droite avant la ferme du Carroir.

(9) Prendre à droite le chein qui descend vers le lac. Une vingtaine de mètres avant celui-ci, prendre le petit sentier (espace herbeux) sur la droite jusqu'à traverser un petit ruisseau.

(10) Prendre un sentier qui remonte légèrement en face à travers bois, dans une nature sauvage et accidentée.

(11) Arrivé à la rivière l'Arnon, traverser sur une passerelle métallique "Prudence" puis remonter à gauche le vallon jusqu'au château en ruine de la Roche Guillebaud.

(12) Continuer sur le sentier puis remonter à droite, pour arriver à une route.

(13) Prendre à gauche sur la route suivie d'un chemin empierré qui nous mènera à la Madeleine. Belles vues sur le lac et la base nautique. Ne pas tenir compte du balisage Jaune (PR® de Saint-Eloy d'Allier) et suivre toujours le GR® balisé Rouge et Blanc.

(14) Une fois arrivé à une petite route barrée par une chaîne, ne pas la prendre mais aller à gauche puis, tout de suite à droite par un chemin herbeux. Descendre jusqu'au ruisseau et suivre le sentier qui suit de près ou de loin la rive du lac en passant par un champ et à travers bosquets et

Points de passages

-  **D/A Eglise de Sidaillles**
| N 46.507553° / E 2.318782° - alt. 327 m - km 0
-  **1 Patte d'oie**
| N 46.507398° / E 2.305167° - alt. 353 m - km 1.06
-  **2 Chemin à droite après Chezelles**
| N 46.503086° / E 2.311626° - alt. 329 m - km 1.75
-  **3 Chemin herbeux GRP des Maîtres Sonneurs**
| N 46.50087° / E 2.296208° - alt. 332 m - km 3.1
-  **4 Intersection route goudronnée, à gauche**
| N 46.493858° / E 2.292308° - alt. 336 m - km 4.02
-  **5 Passerelle sur la - Joyeuse (rivière) - Affluent de l'Arnon**
| N 46.494445° / E 2.302115° - alt. 282 m - km 4.89
-  **6 Intersection, chemin à droite**
| N 46.490796° / E 2.30801° - alt. 332 m - km 5.6
-  **7 D997, faire un gauche-droite**
| N 46.485881° / E 2.311164° - alt. 345 m - km 6.24
-  **8 Bifurcation, chemin à droite**
| N 46.491119° / E 2.318353° - alt. 325 m - km 7.11
-  **9 Bifurcation, à droite**
| N 46.494424° / E 2.322564° - alt. 312 m - km 7.63
-  **10 Sentier du bord du lac à droite**
| N 46.489261° / E 2.322253° - alt. 281 m - km 8.39
-  **11 Passerelle métallique sur l'**
| N 46.48538° / E 2.327183° - alt. 277 m - km 9.13
-  **12 Château de la Roche**
| N 46.489784° / E 2.324828° - alt. 274 m - km 9.89
-  **13 Route après le Château de la Roche, à gauche**
| N 46.489755° / E 2.32626° - alt. 288 m - km 10.02
-  **14 Petite route avant la Madeleine, à gauche**
| N 46.498611° / E 2.335803° - alt. 286 m - km 11.36

bruyères.

(15) Un peu avant le Barrage de Sidiailles, quitter l'ex GR® 41 en prenant à gauche au niveau de l'aire de repos au-dessus du barrage. Descendre la voie piétonne en lacets jusqu'au parking.

(16) Traverser l'Arnon à la passerelle et prendre à gauche pour remonter jusqu'au niveau du barrage en passant près du Camp de César. Traverser une route goudronnée et redescendre tout droit pour traverser un ruisseau. Continuer jusqu'à un chemin herbeux.

(17) Remonter ce chemin par la droite et arriver au Domaine de la Porte. Prendre la route goudronnée qui passe devant l'ancien cimetière puis traverser la D997 au village de Sidiailles pour retrouver le point de départ (D/A).

● **15 Intersection. Quitter le GR41.**

N 46.508741° / E 2.333175° - alt. 276 m - km 13.52

● **16 Passerelle sur l' - Arnon (cours d'eau) - Affluent du Cher**

N 46.513189° / E 2.331357° - alt. 250 m - km 14.07

● **17 Chemin herbeux**

N 46.505041° / E 2.331292° - alt. 289 m - km 15.18

📍 **D/A Eglise de Sidiailles**

N 46.507538° / E 2.31875° - alt. 327 m - km 16.31

Informations pratiques

Parcours glissant en cas de pluie (bonnes chaussures) pas d'abri le long du parcours, ni de points d'eau potable.

A proximité

Sur le parcours:

Outre des paysages et une nature très variée on trouvera:

- Ruine de L'Abbaye Cistercienne Notre-Dame des Pierres, construite avant 1135, dont il reste le porche d'entrée à droite, les murs d'enceintes à gauche. Le bâtiment d'exploitation date de 1778. Elle fut malheureusement victime de pillages successifs et servit de carrière de pierre.
- Ruine du Château de la Roche Guillebaud, du 12ème siècle. Assiégé et pris par Philippe Auguste en 1188, il dépendait donc du Roi d'Angleterre. Il fut racheté en 1610 par Sully et abandonné depuis le 17ème siècle.
- Barrage retenue d'un lac de 90ha, créé en 1976 et servant de réserve d'eau potable pour la région.
- Camps de César : oppidum néolithique.
- Église de Sidiailles: orientée à l'Ouest avec sa cloche de 1239, la plus vieille de France en activité.

Proche du Parcours:

Château de Culan (5km).

École du Grand Meaulne à Epineuil (18km).

Scénovision le jour de la fête de Sainte-Sevère (18km).

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-autour-du-lac-de-sidiailles/>

En savoir plus : *Sur les pas des Maîtres Sonneurs - 69 rue de la libération 18370 Chateaumeillant*

Tél : 02 48 61 39 89 - Site internet : <https://www.sentiermaitressonneurs.com>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.